

Vivre!

Mars - Avril 2025 •
n°214

DOSSIER // L'art du bien-vivre ensemble p.12/15



LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE

FOCUS //
Droits des femmes :
nos avancées p.10-11

SERVICES //
Le Centre communal
d'action sociale p.18

CULTURE //
Taha par Sylvain
Machac p.20/21

SOMMAIRE // // // //

- > P.2 | **ÉTAT CIVIL**
- > P.3 | **ÉDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE**
- > P.4-7 | **RETOUR EN IMAGES**
- > P.8-9 | **ÇA BOUGE À MONTATAIRE**
- > P.10-11 | **FOCUS ACTU**
- DROITS DES FEMMES : LES AVANCÉES
- > P.12-15 | **DOSSIER**
- L'ART DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE
- > P.16-17 | **VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**
- RÉSULTATS SPORTIFS ET AGENDA
- LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE
- > P.18 | **SERVICES**
- LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ À MONTATAIRE
- > P.19 | **RÉTROVISEUR**
- LE NOMS DE RUE FÉMININS
- > P.20-21 | **CULTURE**
- TAHA PAR SYLVAIN MACHAC
- LE PROGRAMME DU PALACE
- > P.22-23 | **TRIBUNES LIBRES**

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 3 mars à 18h, Débat d'orientations budgétaires, salle de la Libération et lundi 7 avril à 18h30, Conseil municipal - vote du budget, salle du Conseil municipal de la mairie annexe - rue Jean Jaurès et en direct depuis la page Facebook « Ville de Montataire ».

VIVRE !

Magazine bimestriel officiel de la Ville de Montataire
Mars - Avril 2025 • #214

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Responsable communication : Séverine Berger
Rédaction : Séverin Espel
Photographe : Séverin Espel
Maquette : Aurélie Vallion
Crédits photographiques : ©Ville de Montataire
sauf mention contraire
Tirage à 5900 exemplaires

1, Place Auguste Génie
60160 Montataire
Tél. : 03 44 64 44 44
contact@mairie-montataire.fr
www.mairie-montataire.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

Octobre

/ Le 16 : Alessio ALVES
/ Le 29 : Izalya, Ayra MPEMPA OUEENABIO

Novembre

/ Le 10 : Lila, Achrakat MAHDI

Décembre

/ Le 30 : Sajed LETAEIF

Janvier 2025

/ Le 10 : Gervais, Zola MIHINDOU
MAMBOUNDOU
/ Le 27 : Lyam, Claude HEUGEBAERT
GIROUX

ILS SE SONT MARIÉS

Novembre

/ Le 2 : Ludovic, Manuel CLEROY
et Hélène, Aurore DESCROIX
/ Le 9 : Asmane MOUSSAOUI
et Lisa, Marie BALU BENETI
/ Le 16 : Sofiane IHADDADENE
et Lamia CHERFA

Décembre

/ Le 12 : Sonam Phuntsok DIKIYKHANGSAR
et Kalsang Dolma CHITHAR TSANG

Janvier 2025

/ Le 3 : Burak GULMUS et Fatma KORPE
/ Le 9 : Fateh OUGUERROUDJ et Joannick,
Michelle ELIAC

ILS SONT DÉCÉDÉS

Octobre

/ Le 10 : Jean-Marc, Léon DELAHAYE
/ Le 28 : Christian, Roger, Marcel
DEQUEVALIVILLER
/ Le 13 : Marie-Christine BENOIT

Novembre

/ Le 30 : Claude, Désiré, Pierre SELLIER

Décembre

/ Le 16 : Jean-Bernard René Robert BIONNE
/ Le 18 : Benattia BOUHALASSA
/ Le 30 : Manuel GARCIA MONTEIRO

Janvier 2025

/ Le 4 : Mireille WIEJOWSKI

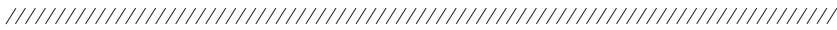
Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation des membres de la famille. Sans autorisation de leur part, l'annonce ne pourra pas être publiée.

Montataire, c'est aussi une page Facebook, un compte Tiktok,
un compte Instagram et une chaîne Youtube.

www.montataire.fr



ÉDITORIAL // // // //



Mesdames, Messieurs,

Au moment où vous lirez ces lignes le conseil municipal qui aura examiné le « débat d'orientations budgétaires » se sera tenu le 3 mars.

Assurément la situation est difficile pour notre ville, comme pour l'ensemble des collectivités territoriales de France. Les politiques mises en œuvre depuis des années, aggravées par le président de la République actuel, visant à mettre en cause les services publics du pays et en particulier ceux mis en œuvre par les communes, aboutissent aujourd'hui à une situation terrible : alors que les besoins de la population sont importants, il faudrait réduire les services. Insupportable !! Et celles et ceux qui pensent que c'est en « bricolant » le budget municipal, en « partageant » les difficultés avec les autres communes de l'agglomération que l'on va s'en sortir, se trompent lourdement. Le budget que vient d'imposer Monsieur Bayrou, premier ministre à coup de « 49.3 », se traduira par une nouvelle ponction de 5 milliards sur les collectivités : communes, intercommunalités, départements, régions.

Dans ce contexte, notre municipalité s'est engagée à ne pas augmenter l'impôt comme c'est le cas depuis 2016, à maintenir la qualité de nos services, à ne pas toucher aux subventions des associations municipales, à continuer d'investir dans l'intérêt des habitant-e-s de Montataire. Nous continuerons d'agir pour une véritable réforme des finances locales respectueuse de l'autonomie de gestion des communes et qui permette de répondre aux besoins.

Et puisque j'évoque le budget de la ville, il faut parler de la fermeture de « l'allée des marronniers ». Alors que nous avons investi plus d'un million d'euros ces dernières années, sur la base des recommandations d'un cabinet d'expertise, une partie de ce mur est tombée suite aux intempéries (fortes pluies et gel) menaçant une habitation en contrebas et créant un risque d'éboulement de la chaussée. Ce sont plusieurs mois de travaux de remise en état et... certainement plus de 500 000 euros à engager !!

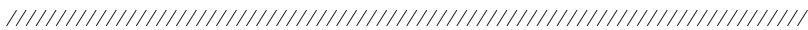
A contrario alors que le Thérain est monté très haut à cause des pluies intenses, il n'a pas débordé. Les sommes importantes investies dans les années 2000, sur le parcours de la rivière auront été plus qu'utiles.

Mais le mois de mars, en particulier le 8, c'est la « journée internationale de luttes pour les droits des femmes », notre ville comme chaque année marquera cette date. Les initiatives diverses sont programmées par la ville, par l'association « Femmes solidaires » et une délégation de femmes conduite par Agnès Laforêt se rend à Finsterwalde. Cette journée doit être l'occasion de se mobiliser encore plus pour la paix dans le monde quand on sait que les femmes paient souvent aussi un lourd tribut aux guerres en cours ; pensons aux femmes Palestiniennes, à celles d'Ukraine ou d'Afrique.

À bientôt, au plaisir de vous rencontrer. ●

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire,
Conseiller départemental

RETOUR EN IMAGES // // // //



// 21 décembre. Le Père Noël a échangé ses rennes contre deux beaux chevaux pour aller à la rencontre des enfants qui profitaient des nombreuses animations sur le parvis de la mairie. Les plus sportifs et sportives ont chaussé leurs baskets pour participer aux foulées de Noël, encouragé-e-s par le public.



// 26 décembre. Les jeunes Montatairien-ne-s étaient convié-e-s à une journée sportive et citoyenne durant laquelle de nombreux sports pouvaient être testés. Une belle façon d'achever l'année olympique !



// 10 janvier. Monsieur le Maire et les élu-e-s ont présenté leurs vœux. Cette cérémonie a permis de rappeler le rôle essentiel des communes dans le quotidien des habitantes et habitants, tout au long de leur vie. Ce fut l'occasion pour les élu-e-s, partenaires et associations de se retrouver et d'échanger.



// 14 janvier. Une rencontre intergénérationnelle s'est tenue à la Résidence autonomie Maurice Mignon. Les enfants du Relais Petite Enfance ont entraîné leurs aîné-e-s dans leurs jeux avant qu'une dégustation de galette ne soit proposée.

// 17 janvier. L'assemblée générale de la Résidence autonomie Maurice Mignon s'est clôturée par la traditionnelle galette. La découverte de la fève reste un joyeux moment à tout âge !





// 24 janvier. Nuit de la lecture - La bibliothèque Elsa Triolet accueillait la Compagnie « Le vent du Riatt » pour « Les Ti'Veepapiers », un spectacle-conférence interactif, qui a fait la part belle à l'objet livre, au papier et plus largement, au goût pour la lecture. Après avoir profité de lectures à voix haute toute l'après-midi, le public s'est réjoui de ce temps de théâtre burlesque.



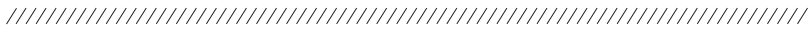
// 24 janvier. Soirée organisée par l'association SOS Méditerranée avec un documentaire poignant « Mothership » qui montre le sauvetage des migrant-e-s par les équipages des navires de SOS Méditerranée. L'échange qui a suivi avec la réalisatrice Murielle Cravatte a remis de l'humanité sur cette problématique des migrant-e-s. La Ville s'est mobilisée pour informer le plus largement possible ses administré-e-s. Un beau succès pour cette opération en lien avec les valeurs de Montataire.



// 27 janvier. Colloque "Prévenir les rixes, comprendre pour mieux agir" à destination des professionnel-le-s et des élu-e-s. Près de 200 personnes ont répondu présentes à cette grande journée. La conférence de Marwan Mohammed, sociologue, spécialiste de la problématique des rixes a suscité un vif intérêt des participant-e-s.



RETOUR EN IMAGES // // // //



// 29 janvier. *Miam ! Un concert pour toute la famille s'est tenu au Palace. Les artistes de la compagnie « Oui merci » abordent les liens familiaux dans un récit qui fait la part belle à l'univers gustatif.*



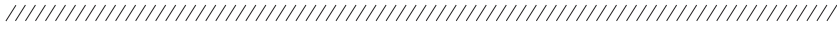
// 2 février. *Les professeurs de l'AMEM se sont produit-e-s sur la scène du Palace. Jazz, musique du monde, variété et musique classique ont enchanté un public de connaisseurs et connaisseuses.*



// 4 février. *La concertation est fondamentale depuis le lancement du projet de renouvellement urbain du quartier des Martinets. Il s'agissait ce jour pour les habitant-e-s d'imaginer la future plaine de jeux.*

// 5 février. *Félicitations à tous les enfants de la Ville qui ont participé au challenge endurance organisé par les écoles et les services de Montataire.*





// 7 février. L'Afrique en fête ! Quelle ambiance pour cette soirée exceptionnelle au Palace ! Les spectateurs ont pu profiter des chants de l'association cap-verdienne Nu Djunta Mo et des histoires qui font de l'Afrique un ailleurs à découvrir avec Tatiana Rojo et son seule en scène !



// 8 février. Recrut-jeunes - La ville offrait la possibilité aux jeunes de travailler au cours de l'été dans les services : lecture publique, services techniques, accueil... Les missions étaient éclectiques mais ce sont les postes pour l'animation au centre de loisirs et sur les quartiers d'été qui ont remporté le plus de succès. Tous les postes ont été pourvus.



© B. Parisot

// 23 février. Près de 350 joueuses et joueurs ont tenté leur chance pour le grand loto organisé par le Montataire Basket Ball club. Il faut dire que les lots étaient incroyables et l'ambiance des plus sympathiques.

// 26 février. Ce sont les yeux grands ouverts, plein de curiosité et de joie que les enfants ont découvert l'univers de Fuega, une phacochère, présentée par la compagnie « Mon grand l'ombre », dans une mise en scène poétique où tous les sens propices à l'éveil des tout-petit-e-s sont mis en valeur : odeur, son, couleur, sensations.

ÇA BOUGE À MONTATAIRE



FERMETURE DE L'ALLÉE DES MARRONNIERS : UNE MESURE DE SÉCURITÉ FACE À L'EFFONDREMENT DES MURS DE SOUTÈNEMENT



Depuis le 30 janvier 2025, l'allée des Marronniers, axe essentiel de notre Ville emprunté quotidiennement par de nombreux·ses habitant·e·s, est interdite à la circulation automobile et piétonne. Cette décision, prise par la Municipalité, fait suite à l'effondrement partiel des murs de soutènement de la voie, fragilisés par les intempéries de janvier.

Malgré des travaux, une structure fragilisée par les conditions météorologiques

Les murs de soutènement de l'allée des Marronniers, composés de pierres de taille et de moellons soutiennent la chaussée située à une hauteur de deux à cinq mètres au-dessus des parcelles et habitations de la rue de Nogent.

Entre 2019 et 2024, la Ville a investi plus de 900 000 € pour renforcer ces structures. Cependant, les intempéries de janvier 2025, marquées par des épisodes de gel suivis de fortes pluies, ont aggravé la fragilité des murs, entraînant leur affaissement progressif.

Une succession d'effondrements

Un premier éboulement s'est produit dans la nuit du 14 au 15 janvier, au-dessus du 3, rue de Nogent. Aussitôt, la commune a instauré une circulation alternée et interdit l'accès aux fonds des jardins adjacents. Le mur éboulé a fait l'objet d'une attention particulière des services techniques municipaux avec une prise de mesures journalière.

Mais le 30 janvier, une section supplémentaire des murs s'est à son tour effondrée, contraignant la Ville à fermer complètement l'allée des Marronniers. Un dispositif de barriérage et de lestage a été mis en place pour empêcher tout accès.

Une expertise en cours pour évaluer les risques

Le 31 janvier, Monsieur le Maire a saisi le tribunal administratif d'Amiens afin d'alerter sur les dangers que représentent ces éboulements pour la sécurité publique. Un expert mandaté par la justice s'est rendu sur les lieux le 4 février et a remis son rapport le 12 février. Ses recommandations sont claires :

- maintien de la fermeture de la chaussée ;
- interdiction d'accès aux jardins et aux arrière-cours longeant le mur de soutènement.

Une remise en état longue et coûteuse

La Ville doit désormais engager une vaste opération de réhabilitation. La première étape consiste à missionner un bureau d'études géotechniques pour réaliser une analyse approfondie du sol. Une fois ces études terminées, la Ville pourra débiter les travaux de consolidation des murs endommagés et de remise en état des parcelles dégradées par les éboulements.

Le chantier s'annonce complexe et pourrait s'étaler sur plusieurs mois. La Ville met tout en œuvre pour assurer la sécurité des riverain·e·s et restaurer au plus vite cet axe essentiel à la circulation.

ITINÉRAIRES DE DÉVIATION

Sens Avenue Anatole France > Rue de Nogent

Avenue Anatole France > Rue Romain Rolland > Rue Armand Desnosse > Rue de la République > Rue André Ginisti > Avenue Guy Moquet > Rue de Condé > Avenue de la Libération > Rue Lénine > Rue Louis Blanc > Rue Henri Viellard > Rue de Nogent

Sens Rue de Nogent > Avenue Anatole France

Rue de Nogent > Rue Abel Lancelot > Rue Jean Jaurès > Rue du Jeu d'arc > Avenue Anatole France



Réunion publique le 6 mars

Une réunion publique sur le stationnement se tiendra à 18h à la tour B de la Résidence Hélène. Les riverains de la rue Victor Hugo sont invité·e·s à y assister.



Don de sang le 7 mars

Une collecte de sang aura lieu le **vendredi 7 mars de 14h à 18h30** à la salle de la Libération. Inscrivez-vous pour ce créneau sur le site www.dondesang.efs.sante.fr.



Cérémonie du 19 mars

Une cérémonie commémorative marquant le 63^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie se déroulera le mercredi 19 mars à 18h. Un défilé prendra place devant l'école Leveillé jusqu'à la Mairie.



Marché gourmand le 6 avril

L'Association des Habitants des Fonds de Montataire et de Nogent-sur-Oise (AHFMN) organise son 11^e Marché Artisanal et Gourmand de printemps. L'événement aura lieu au marché couvert de Nogent-sur-Oise, place Burton, de 10h à 18h.

DES NOUVELLES DE LA RCCEM



Site Internet

Depuis le début de l'année, la RCCEM s'est dotée d'un nouveau site internet. À partir de la page d'accueil, vous pourrez trouver des informations pratiques comme la procédure pour une demande de raccordement, ou encore des notices d'utilisation pour votre compteur Linky.

Vous pouvez trouver des conseils sur les opérations à effectuer en cas de panne d'électricité car l'absence de courant dans un logement ne provient pas toujours de la régie, mais souvent de votre tableau électrique ou d'un appareil défectueux.

Le site permet pour ceux qui sont inscrits, d'accéder à l'agence en ligne afin d'effectuer tous types d'opérations liées à votre contrat et aux éléments associés, comme payer les factures, les consulter ou les imprimer.

Les horaires d'ouverture y sont également rappelés et les différentes actualités sont déposées régulièrement. N'hésitez donc pas à vous connecter et vous inscrire.

L'adresse du site :

www.rccem.fr

Fin de la trêve hivernale au 1^{er} avril :

Concernant les factures d'électricité, la trêve hivernale prendra fin au 1^{er} avril. La RCCEM ne peut agir face à la flambée des prix, mais notre rôle de service public de proximité est de limiter les coupures et d'aider à trouver des solutions pour les personnes en difficulté en incitant toutes celles et tous ceux qui rencontrent des difficultés à nous contacter.

Pour contacter la RCCEM :

E-mail : info@rccem.fr

Téléphone : 03 44 27 57 38.

LE RELAIS PETITE ENFANCE DE MONTATAIRE : AU SERVICE DES FAMILLES ET DES ASSISTANTES MATERNELLES



Crédit image : © iStockphoto - SoiStock

Près de 80 assistantes maternelles agréées sont aujourd'hui recensées sur le Relais Petite Enfance (RPE) de Montataire. La structure municipale ne cesse de se développer en taille et en projets.

Ouvert en janvier 2013, le relais a permis de répondre aux besoins d'accueil pour les enfants sur le territoire, tout en développant spécifiquement l'accueil en individuel chez l'assistante maternelle.

Les assistantes maternelles adhérentes proviennent aujourd'hui de 6 communes (Montataire, Saint-Maximin, Villers-Saint-Paul, Cramoisy, Thiverny et Saint-Vaast-lès-Mello), ce qui en fait **un RPE multi communal dont la ville de Montataire est gestionnaire et Saint-Maximin co-gestionnaire depuis novembre 2023.**

Ce service est destiné aux professionnel-le-s de l'enfance mais aussi aux parents employeurs dans diverses activités : démarches administratives pour les contrats, les droits et les devoirs ; lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnel-le-s ; propositions de formations ; socialisation des enfants accueilli-e-s par les assistantes maternelles lors d'ateliers...

Un guichet unique permet d'informer et d'orienter les familles sur l'ensemble des différentes offres d'accueil du territoire : accueil individuel (Assistants maternelles) ou collectif (crèche ou multi-accueil).

De multiples activités et projets sont proposés

Deux éducatrices responsables de cette structure proposent très régulièrement des ateliers pour favoriser l'éveil et la socialisation des enfants accueilli-e-s chez les assistantes maternelles et, ainsi rompre l'isolement inhérent à cette profession. Les assistantes maternelles participent à toutes les actions et animations proposées par le service lecture publique de la ville (exemple : bébé lecteur, semaine du jeu...).

Depuis janvier 2025, un projet intergénérationnel a émergé : une fois tous les deux mois, les enfants accueilli-e-s ont l'occasion de partager des moments communs et intergénérationnels avec les résident-e-s de la Résidence Maurice Mignon.

Le RPE ambitionne de développer et de mettre en lumière l'enfance à travers des activités pour la semaine des droits de l'enfant, les festivités de Noël...

De futurs projets sont en discussion comme un atelier gym accompagné d'un-e éducateur-riche sportif-ve de la ville à la salle Bouchoux.

Renseignements auprès du 06 15 11 77 64.

Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

LIEUX DE PERMANENCE

Montataire/Thiverny : 9 impasse de l'argilière

Saint Maximin : 42 rue des Fontaines 60740 Saint Maximin

Saint-Vaast-lès-Mello/Cramoisy : Rue de la paix (Mairie)

PROGRAMMATION AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

3/03/25 * 14H

ESPACE HUBERTE D'HOKER (EHH)

« Parole de femmes »

En partenariat avec Femmes Solidaires, les apprenantes des cours de français liront les poèmes qu'elles ont écrits.

4/03/25 * EHH

Visite de « Carrefour de femmes »

Créé par Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), un lieu ressources pour toutes les femmes.

5/03/25 14H - EHH

Concours de dessins autour des droits des femmes.

Accompagné-e-s par un professionnel, les participant-e-s réaliseront des créations (affiches, dessins, tableaux...), dans le cadre d'un concours de l'ACSO.

6/03/25 * 14H - EHH

Groupe de parole autour de la santé mentale des femmes

En petits groupes. Animé par un professionnel.

7/03/25 * 10H À 16H30 - EHH

Journée bien-être

Soins bien-être (massage, coiffure, sophrologie, esthétique...).

8/03/25 11H - À LA COULÉE VERTE

Hommage à Lucienne Fabre-Sébart avec la plantation du rosier de la Mémoire par Femmes Solidaires et exposition sur les femmes résistantes. Dans le cadre des 80 ans de la Résistance.

16H30 - BIBLI. ELSA TRIOLET

« Cris et écrits de femmes »

Lecture théâtralisée de Françoise Detraux-Bulcke

À partir de 15 ans

20H - LE PALACE

Concert de **Moonlight Benjamin** dans le cadre du festival « Les Amazones Modernes » de La GAM. **Billetterie : au Palace ou en ligne**

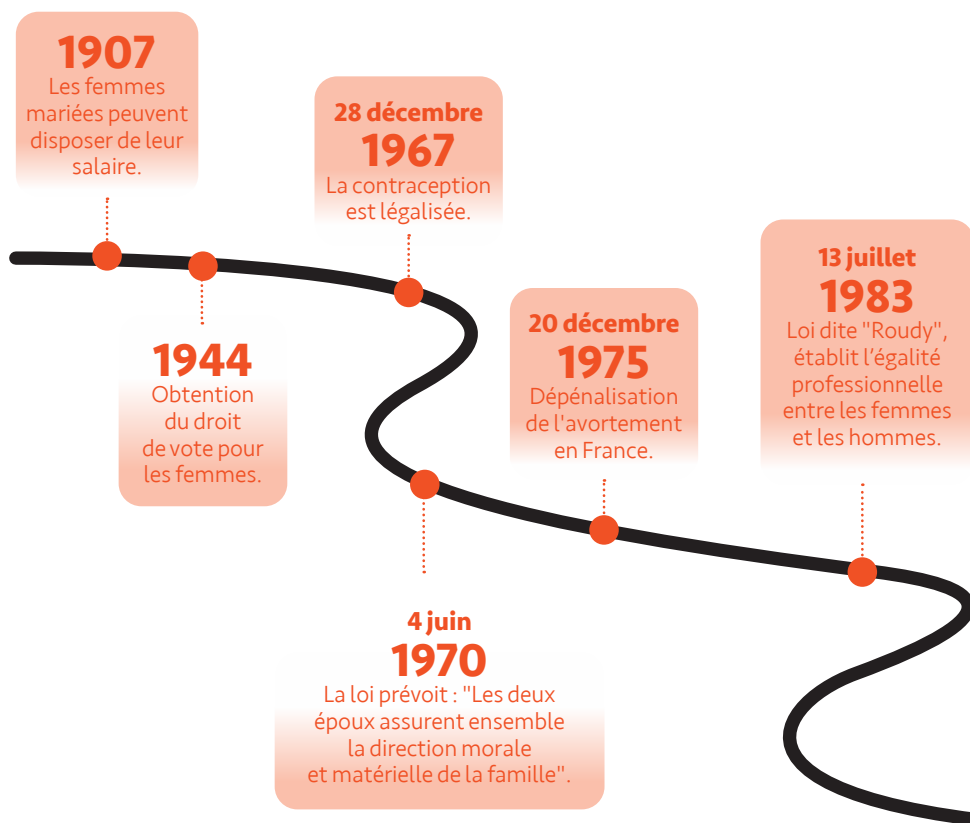
UN PROGRAMME À L'ÉCHELLE DE L'ACSO

www.creilsudoise.fr

*Les inscriptions se font à l'EHH ou au 03 44 24 55 80.

DROITS DES FEMMES : LES AVANCÉES

Depuis 1946, l'article 3 du préambule de la Constitution consacre le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». Mais si de nombreuses lois ont été adoptées pour promouvoir cette égalité, des inégalités et paradoxes persistent encore.



ÇA SE PASSE À MONTATAIRE



De nouveaux **distributeurs de protections périodiques** ont été installés dans sept points d'accueil de la ville pour lutter contre la précarité menstruelle : Mairie principale, Mairie annexe des Martinets, bibliothèques Elsa Triolet et Paul Éluard, Palace, centre de loisirs et association JADE. Ils vont compléter ceux déjà installés au CCAS et à l'espace Huberte d'Hoker.

3 questions à...



AGNÈS LAFORÊT

Conseillère déléguée à la démocratie participative, aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations

En tant que conseillère municipale déléguée aux droits des femmes, quels constats faites-vous ?

Les stéréotypes s'estompent petit à petit à force de projets municipaux, scolaires... Il y a tellement à faire sur ces sujets. Des associations comme Femmes solidaires œuvrent au quotidien depuis des années. Notre rôle est de régler les situations problématiques, à notre échelle, dans la vie de tous les jours des Montatairiennes. Nous sommes un territoire marqué par l'affaire Shaïna. Le travail mené aussi par l'ACSO sur ces questions est un véritable soutien à l'échelle d'un territoire plus large.

Cette année, quels sont les projets marquant une avancée sur la question du droit des femmes à Montataire ?

Dernièrement nous avons voté des projets en faveur de l'avancée des droits des femmes. Pour les agentes, des congés ont été votés pour accompagner les femmes souffrant de dysménorrhées, mais également pour celles s'intégrant dans un projet parental de PMA. Par ailleurs dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle, de nouveaux distributeurs de protections hygiéniques ont été installés.

Différentes actions auront lieu à Montataire à l'occasion du 8 mars (cf : programme) Les travaux des élèves du lycée Malraux sur la question du droit des femmes seront exposés dans toute la Ville.

Êtes-vous optimiste sur l'avancée des droits des femmes ?

Il faut continuer à éveiller les consciences.

Mais le contexte politique actuel ne joue pas en faveur des droits des femmes. Il y a un certain recul sur les mentalités. Nous devons être vigilant.e.s.



CATHERINE DAILLY

13^e Vice-présidente de l'ACSO pour l'accès aux droits et à la lutte contre les discriminations

Qu'est-ce que « Carrefour de Femmes » ?

C'est un lieu de ressources pour toutes les femmes de l'agglomération Creil Sud Oise, dont fait partie Montataire. Pour toutes questions abordant la santé et la sexualité (contraception, IVG, précarité menstruelle, accès aux soins etc.), l'indépendance économique, financière et l'égalité professionnelle (orientation scolaire, insertion, formation), la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles, cyber violence etc.), l'épanouissement personnel, vous y trouverez information, écoute, orientation.



Qui intervient sur place ?

Une équipe spécialisée (travailleur social, coordinatrice, éducatrice, agente d'accueil, ambassadrice jeunesse) et de nombreux partenaires interviennent dans la structure (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Oise, équipe de l'accueil de jour Entre Elles, du SAMU social, Centre de planification et d'Éducation Familiale de l'Oise, la Mission locale de la Vallée de l'Oise, BGE etc.)

Il suffit d'ouvrir la porte ?

Oui. Comme déjà une soixantaine de femmes l'ont fait depuis l'ouverture le 16 octobre. À l'occasion de l'inauguration, près de 800 personnes avaient pu découvrir la structure. N'hésitez pas !

Carrefour de femmes : 33 place St Médard à Creil. Du mercredi au vendredi de 10h à 18h30. Permanence téléphonique et mail du lundi au vendredi de 14h à 17h. 03 60 35 20 50 / carrefourdefemmes@creilsudoise.fr



“ Mais attention "Il suffira d'une crise politique, économique et religieuse pour que les droits des femmes, nos droits, soient remis en question. Votre vie durant, vous devrez demeurer vigilante."
Simone de Beauvoir (témoignage de Claudine Monteil). ”

LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES.



Ce proverbe exprime pleinement l'importance de respecter la liberté d'autrui pour maintenir sa propre liberté. Vivre ensemble nécessite des règles... dès lors que l'une d'entre elles n'est pas respectée, la tension peut grandir et l'ambiance s'alourdir... Mais pour vivre en collectivité, dans une commune, il est important de bien connaître les codes qui s'appliquent. Le mois de mars et le retour des beaux jours, ils vont vraiment arriver, c'est promis, permettent de refaire le point sur la loi, les codes, les règles et la bonne conduite inhérente à tout être humain.

Nuisances sonores

Le réveil à 8h le dimanche matin par un doux son de tondeuse ? Les rires trop bruyants du voisin sur son balcon à 3h du matin ? Le taille haie pendant votre dîner entre amis !!! La musique infernale dans la cage d'escalier !!! Arghhh... tout le monde a un jour maudit le voisin ou la voisine qui fait du bruit ... et sans doute a-t-on été le maudit puisqu'ayant fait du bruit...

Rappel des règles en vigueur (Arrêté préfectoral 2009) :
Bricoler, danser, chanter, jardiner (sans exagérer), est possible :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h / le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Interdiction de travaux bruyants de 20h à 7h ...

Les bruits de voisinage sont passibles d'une contravention allant jusqu'à 450€ (art. R.1337-7 du code de la santé publique).

En cas de non-respect des réglementations, trois étapes : dialoguer, alerter les autorités compétentes et porter plainte.



Désherbage / taille de haie

Le désherbage des espaces publics est réalisé par les agent·e·s de la ville mais les particuliers sont responsables de désherbage de leur propriété privée.

Il incombe également aux résident·e·s de désherber si les herbes poussent entre la clôture d'une propriété et la voie publique et de tailler la végétation qui empiète sur le domaine public.

À vos gants et binettes !

Pour réserver un conteneur déchets verts ou pour tout renseignement : appeler le Numéro vert gratuit depuis un poste fixe 0 805 12 60 60.



Collecte des déchets verts

La collecte des déchets, y compris des déchets verts, est une compétence intercommunale. Cela signifie que c'est la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise qui gère, organise la collecte.

La collecte des déchets verts a lieu du mercredi du 2 avril au 26 novembre. Jusque fin mars, il convient de porter vos déchets verts en déchetterie.

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture les lundis et jours fériés. Numéro vert : 0800 60 20 02.

Vous devez sortir bacs ou sacs la veille à partir de 19h et les rentrer dès que possible après la collecte.



Plantation arbres

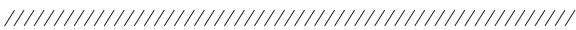
Pour prévenir l'empiètement d'un arbre sur le terrain de votre voisin·e, des réglementations déterminent la distance minimale de plantation d'un arbre.

Si celui-ci mesure plus de deux mètres, il doit être planté à une distance minimale de deux mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.

Les déchets peuvent être déposés dans :

- des poubelles à poignées ou des bio-conteneurs verts, normés et à roulettes (240 litres maximum) - L'ACSO met gratuitement à disposition de toutes les personnes résidant en habitations individuelles (pavillon, maison) un bio-conteneur ou un bac à déchets verts.
- des sacs papier ou en plastique biodégradable (disponibles à partir de la fin mars en mairie, au siège de l'ACSO, 24 rue de la Villageoise, ou au service collecte, rue du Pont de la Brèche à Villers-Saint-Paul (près de Sud Oise Recyclerie). 40 litres max ou 7,5 kg – 5 sacs maximum.

Les branchages ne doivent pas dépasser 5 cm de diamètre et doivent être présentés en fagots. Ces fagots doivent être liés avec de la ficelle biodégradable et ne doivent pas dépasser 1,80 m de long et 15 kg.



Dépôts sauvages

De nombreux dépôts sauvages ne cessent d'être constatés un peu partout à Montataire. C'est illégal !

On comptabilise 3 à 4 tonnes de déchets sauvages ramassés dans l'espace public de Montataire par semaine.

Le budget de la ville en est considérablement impacté. Au-delà de l'impact financier, il y a aussi une conséquence environnementale. La pollution engendrée par l'accumulation des déchets contamine les sols et les eaux souterraines. Et que dire des nuisibles tels que les rats qui adorent ces dépôts ?!

L'abandon de déchets est passible d'une amende à hauteur de 68€ et jusqu'à 1500€ pour un dépôt sauvage effectué à l'aide d'un véhicule.

Au volant !

Des limitations de vitesse existent pour que l'ensemble de la circulation routière se fasse en sécurité ! D'où l'importance de les respecter...

Mal stationner son véhicule pose des problèmes de sécurité et entrave la bonne circulation des piétons ou d'autres voitures.

Souvent, il faut faire vite, mais savez-vous qu'il est strictement interdit de stationner sur un trottoir ?

Si vous hésitez encore, pensez à la poussette qui ne passera pas...
Aux enfants qui devront marcher sur la route et se mettre en danger...
Si vous vous en moquez, pensez à l'amende qu'il est possible de recevoir... au moins 135€...

Autre problématique... le « je fais vite, je dépose mon enfant ! »... oui comme tout le monde... sauf qu'il est strictement interdit de stationner devant la crèche ou devant les écoles. En agissant ainsi, vous compromettez la sécurité des enfants.

Si un service d'urgence doit intervenir, il ne peut pas.
Si des enfants doivent passer, ils sont difficilement visibles par les conducteurs, ce qui les met en danger.

Si vraiment vous persistez, que vous êtes absent ou que vous refusez de bouger votre véhicule pour faire cesser le stationnement dangereux, il y a aussi la possibilité d'immobilisation et la mise en fourrière.

Le stationnement gênant est passible de 135€ d'amende et de la mise en fourrière.



Les agent·e·s du lien

Le Service citoyenneté, prévention et médiation, œuvre pour sensibiliser les habitant·e·s aux valeurs de respect et de tolérance dans notre ville. Véritables acteurs et actrices du lien social, les agent·e·s se mobilisent pour atténuer les atteintes au bon-vivre ensemble.

Rixes, absentéisme scolaire, violences intrafamiliales, conflits de voisinage... les thématiques sur lesquelles le service intervient sont diverses.

Le service a été créé il y a 25 ans. Au lieu de faire systématiquement le choix de la répression, la municipalité a choisi de promouvoir la prévention et à la médiation en développant des acteurs associatifs comme JADE, et des acteurs institutionnels comme ce service. Ils ont permis de créer ou de remettre du lien, là où il avait disparu et avait par conséquent généré une multitude de conflits.

Aujourd'hui, le service est pleinement intégré dans le paysage montatairien.



Sept médiateurs effectuent une présence sociale tous les soirs du lundi au jeudi, de 20h à 22h30 pour échanger et prévenir les jeunes.

C'est toujours avec bienveillance que les agent·e·s tentent d'aplanir les situations lorsqu'il y a conflit de voisinage par exemple. À la demande directe ou réorientée d'un·e habitant·e déconfit·e par une musique trop forte, un stationnement gênant... La médiation sert à trouver des alternatives aux situations qui pourraient dégénérer. Échanger, discuter, permet aux acteur·rice·s d'un conflit de trouver une solution durable en faisant appel à la raison.

SERVICE CITOYENNETÉ, PRÉVENTION ET MÉDIATION

Local Le Bray

03 44 27 69 84

Du lundi au jeudi de 14h à 19h
et de 20h à 22h30

Vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Mairie

03 44 64 44 20

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone

06 38 26 56 54 / 06 15 11 76 77

Email : cpm@mairie-montataire.fr

www.montataire.fr / démarche en ligne /
Ma rue - Mon quartier - Ma ville / Demande
d'intervention du Service citoyenneté,
prévention et médiation

S'il y a bien des règles écrites faisant suite aux lois et réglementations en vigueur, elles coexistent avec des règles de savoir-vivre telles que politesse, respect des autres, solidarité permettant de mieux vivre ensemble ! Chiche on y arrive ?!

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE // // // //

LES NAGEUR·SE·S DE TOUT ÂGE PLONGERONT AU PROFIT DU SAUVETAGE EN MER LE 16 MARS PROCHAIN



Depuis 1995, l'Aquatic Club Intercommunal de Montataire (ACIM) organise un événement caritatif au bénéfice de la Société Nationale du Sauvetage en Mer (SNSM). Cette année les « 6h de natation » se dérouleront le dimanche 16 mars.

Les nageur-se-s débutant-e-s comme chevronné-e-s peuvent y participer. Chaque participation est un don au profit de l'association de sauvetage. L'ACIM reverse aussi 1€ à chaque kilomètre nagé.

Un défi qui dure

Stoppées un temps, les « 6 heures de natation » ont été relancées : « C'était un événement qui était porté par un maître-nageur du club aujourd'hui décédé. C'est aussi un moment symbolique. Nous l'avons rétabli pour lui rendre hommage » affirme Sabine Debeaupuis, présidente de l'ACIM.

Elle ajoute : « L'année dernière nous avons une majorité de nageur-se-s qui ont nagé pendant 2 à 3h. Il y a même eu un groupe de quatre personnes qui a parcouru les 6 heures. Mais il faut tout de même être bien préparé physiquement et avoir de quoi se nourrir et s'hydrater pendant ce temps. Les curieux-ses sont aussi présents pour partager cette ambiance conviviale ».

Le club continue de se restructurer

En février, le club a organisé des stages d'aisance aquatique pour les 4 à 6 ans et des stages « savoir nager en sécurité » pour les enfants âgés de 6 à 12 ans dans le cadre de la prévention des noyades. L'ACIM réitère ce dispositif pendant les prochaines vacances d'avril et de juillet.

« Nous continuons de nous restructurer pour ramener la compétition dans le club » conclut Sabine Dubeaupuis. ●

Participation : 5€ pour les adultes, 2€ pour les enfants

Lieu et horaires : piscine de Montataire, de 13h à 19h

Renseignements : acimnatation@gmail.com - 07 83 64 82 06.

COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE À BOUCHOUX

La salle Bouchoux a accueilli une compétition départementale de gymnastique artistique féminine les 18 et 19 janvier.

En Fédérale A, trois gymnastes montatairiennes sont montées sur le podium. Jenny (16-17 ans) et Léandra (14-15 ans) décrochent leur première médaille d'or et un titre de championne de l'Oise. Amira (10-11 ans) a obtenu une médaille de bronze. Il s'agit de sa première médaille en individuel en Fédérale A.

Bravo aux benjamines qui ont concouru sur le programme Poussines Performances 9-11 ans le 2 février et ont remporté le titre de championnes de l'Oise.



Crédit image : © Droits réservés

RÉSULTATS SPORTIFS DU CLUB D'ATHLÉTISME

À l'occasion des championnats de l'Oise en salle des benjamins qui se sont déroulés les 4 et 5 janvier, Savannag Izo Beta est devenue championne de l'Oise du 50m haies. Alix Abon s'est placée 3^e au lancer de poids.

Pour la première journée des championnats de l'Oise cadets à masters, Candice Dardard s'est retrouvée sur la 3^e marche du podium sur le 60m haies.

Un second week-end des championnats de l'Oise en salle en minimes s'est poursuivi également à Nogent-sur-Oise le 11 janvier.

Benny Tambwe Assengo s'est placée 3^e au triple saut. Elia Boudet s'est retrouvé champion de l'Oise au poids. Guershom N'Longi s'est placé champion de l'Oise en longueur. Mewen Cleroy obtient le titre de champion de l'Oise en hauteur et s'est positionné 3^e au poids et sur 50m.

DU CANOË-KAYAK EN PISCINE !

Les clubs de Montataire, Beauvais et Hermes ont participé au Challenge Oise Piscine le dimanche 2 février à la piscine intercommunale de Montataire. Avec l'épreuve du 25m, des épreuves de canoë et de kayak, Amalia Rase Sales (club de Montataire), Guillaume Guette (club de Beauvais) et Lucie Rorive (club de Hermes) sont arrivés premiers dans leur groupe respectif. Un concours d'esquimautage a eu lieu : Camille Vauzelle (cadet homme) a obtenu un très bon résultat avec 15 esquimautages en 30 secondes.



ACTIONS DE NETTOYAGE

Des actions de nettoyage sont proposées par les Martins-pêcheurs et la Société d'Horticulture et de Tempérance.

Rendez-vous le samedi 1^{er} mars à l'Étang de la Maladrerie, dans le parc du Prieuré. Le nettoyage par les Martins-pêcheurs se fera aussi le long des berges du Thérain.

La Société d'Horticulture et de Tempérance organise un nettoyage de ses jardins le samedi 19 avril, à 8h en bas de la parcelle B.



MÉGA LOTO ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION FOLKLORIQUE SOUVENIRS DU PORTUGAL

Rendez-vous le dimanche 9 mars à l'Espace des rencontres dès 11h pour tenter de gagner l'un des nombreux lots (trottinette électrique, enceinte Bluetooth, aspirateur, bons d'achat...) mis en jeu.

Réservation obligatoire au 07 67 42 99 49.

TOURNOI DE FOOT FÉMININ

Le 23 mars de 11h à 17h, le Standard Football Club organise un tournoi de football féminin au gymnase Armand Bellard.

Licenciées ou non, les filles nées entre 2011 et 2007 (inclus) sont invitées à participer. Ce tournoi permettra de recruter des joueuses pour la saison prochaine.

Des récompenses seront remises à toutes les participantes.

Inscriptions au 07 60 76 85 87.

80 ANS DE ENSEMBLE SOLIDAIRES-UNRPA

L'assemblée générale du 25 mars permettra, entre autres, aux adhérent-e-s de l'association de célébrer un bien bel anniversaire. Il faut au préalable s'inscrire.

Informations au 06 85 25 21 59



LES ASSOCIATIONS TOUJOURS SOUTENUES PAR LA VILLE

Près de 80 associations étaient invitées aux Rencontres de la vie associative qui se sont déroulées le 31 janvier à l'espace des rencontres.

Ce temps d'échanges a permis de mettre en avant la richesse et le dynamisme de la vie associative à Montataire. En effet, les Montatairiens ne-s bénéficient d'un lien social qui s'exprime dans la diversité des actions associatives menées tout au long de l'année, permis par un accompagnement étroit de la municipalité.

Des discussions autour du budget ont eu lieu au cours desquelles Monsieur le Maire a réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la fiscalité, en cohérence avec les orientations municipales. Le soutien de la ville à la vie associative reste sans faille : en 2024, la ville a versé plus d'un million d'euros.

Les différents dispositifs de soutien ont été présentés : subventions financières, aides en nature avec prêt de salles, mise à disposition de locaux avec l'entretien, prêt d'équipements sportifs, mise à disposition d'éducatrices et d'éducateurs sportifs, prêt de matériels (livraison, installation...), mise à disposition du bus municipal ou encore intervention de la cuisine centrale.

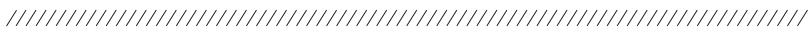
La ville adhère à Uracen

En 2025, la ville a adhéré à l'association de soutien administratif et financier Uracen. Elle accompagne les acteurs associatifs dans la gestion de leur association et de leurs projets. Uracen permet aussi de gagner en visibilité. Elle comporte un large réseau associatif qui permet de rencontrer de nouveaux partenaires. Elle peut être aussi un relais de communication (manifestations, actualités).

Elle a suscité beaucoup d'intérêt. ●



La prochaine fête des associations se déroulera le samedi 6 septembre 2025 à l'ALSH (sous réserve des conditions météo).



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ À MONTATAIRE



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission d'accompagner les personnes en difficulté financière et/ou fragilisée socialement. Le CCAS est l'outil de la municipalité pour mettre en œuvre sa politique sociale. Bien que ce soit une structure administrativement indépendante, son existence repose sur le souhait des élus municipaux d'accompagner les Montatairien-ne-s en difficulté. Il fonctionne grâce à la subvention municipale, au personnel et aux locaux mis à disposition par la Ville.

Présidé par le maire en qualité de président du CCAS, un conseil d'administration détermine les orientations de la politique sociale. Il est composé d'un groupe de 15 personnes issues du conseil municipal ou nommées parmi les membres associatifs ou citoyen-ne-s impliqué-e-s dans le domaine de l'action sociale.

Le CCAS, un outil d'émancipation

Une équipe composée d'une directrice, de son assistante, de deux travailleurs sociaux, deux instructrices sociales et d'un agent d'accueil, se charge quotidiennement d'accompagner les bénéficiaires vers les aides les plus adaptées à chaque situation. Le plus souvent l'aide sera attribué par le CCAS lui-même, parfois le bénéficiaire sera accompagné vers la structure adéquate à sa problématique : maison des solidarités du département, mission locale, Caisse d'allocation familiale ou association spécialisée.

Au-delà de l'aide financière immédiatement attribuée par le CCAS, les travailleurs sociaux s'attachent à accompagner les bénéficiaires vers l'autonomie sociale et financière. L'aide sociale est un levier pour traverser une période difficile et trouver ou retrouver une situation sereine. Pour ce faire les travailleurs sociaux mettent en place des accompagnements budgétaire et administratif. Il s'agit d'apprendre à gérer son budget et si besoin à se mettre à jour administrativement.

Un règlement remanié pour des aides au plus proche des habitant-e-s

Le conseil d'administration du CCAS a modifié son règlement intérieur des aides facultatives de façon à mieux accompagner la population. Cette refonte de règlement fait suite à l'étude des besoins de la population commandée par la Ville à un cabinet spécialisé.

Les aides sont variées et accompagnent tous les publics : jeunes, retraité-e-s, familles. Les aides les plus sollicitées concernent :

- l'aide alimentaire,
- l'aide pour fréquenter l'accueil de loisirs et la restauration scolaire,
- l'aide aux factures d'énergie.

Les jeunes de plus de 18 ans non scolarisé-e-s et inscrit-e-s dans un parcours d'insertion professionnelle avec un partenaire tel que JADE, France Travail ou la mission locale peuvent obtenir une aide allant jusqu'à 80 euros par mois et ce pendant six mois.

Pour plus de renseignements, il faut contacter l'accueil du CCAS. Pour bénéficier des aides adaptées, un certain nombre de documents vous sera demandé. Ils permettent une étude précise de votre situation et sont garants que la solidarité communale s'exerce avec justesse et cohérence.

Un lieu d'écoute et d'orientation



Le CCAS s'est doté depuis janvier 2025 d'une borne numérique permettant aux usager-ère-s de faire leur démarche en ligne. Elle est équipée d'une imprimante et d'un scanner. Cet outil permet de répondre à la dématérialisation

croissante des administrations (impôts, CAF, banque, etc...). L'agent d'accueil, dès que c'est possible, accompagne les personnes qui n'ont pas l'habitude de ces démarches. La même borne est également accessible au centre social Huberte d'Hoker. ●

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

2, rue Armand Desnosse

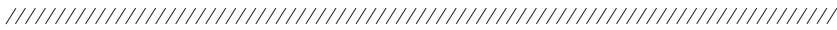
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

03 44 27 55 31

<https://mairie-montataire.fr/habiter/solidarite/ccas/>



QUI SONT CES FEMMES ?

À l'occasion du 8 mars, apprenons-en plus sur les noms de rue féminins que vous découvrez au hasard de promenade en ville.

Olympe de Gouges



Par Alexandre Kucharsky - Travail personnel, Bonarow, 11 novembre 2018, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=74326258>

Dans le quartier situé au-dessus de l'école Maurice et Lucie Bambier, une petite rue perpendiculaire à la rue de la Révolution Française porte le nom d'Olympe de Gouges (1748-1793). Cette figure de la Révolution, publie, en 1791, la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits » (art. 1er). Ce contexte historique ne modifie pas la condition des femmes et ne leur ouvre pas le chemin de la citoyenneté. Mais Olympe de Gouge fait figure de précurseur sur la question de lutte pour

les droits des femmes et l'égalité homme femme. Cette femme de lettres, très en avance sur son temps fut guillotinée à Paris le 3 novembre 1793.

Julie-Victoire Daubié



Par Pierre Petit - Bibliothèque Marguerite Durand, Paris, Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=2691437>

« Julie-Victoire Daubié » sera le nom de la nouvelle voie située aux abords de nouveaux logements et perpendiculaire à la cavée des Aiguillons. Le conseil

municipal a récemment voté à l'unanimité pour cette appellation afin de rendre hommage à la première femme bachelière. Née le 26 mars 1824 et décédée le 26 août 1874, cette journaliste vosgienne ne cessera de vouloir apprendre et enseigner. Elle concourt aux épreuves du baccalauréat à Lyon en août 1861 à l'âge de 37 ans, dans un contexte où seul le Certificat de capacité, nécessaire pour enseigner, est ouvert aux femmes. Elle devient militante pour les droits des femmes à travers la rédaction d'ouvrages et d'articles dans des journaux portant sur la condition féminine ou lors de prises de parole en conférences. En 1870, le maire de Paris, Jules Ferry, l'invite à participer à la Commission mixte de l'enseignement. En 1871, elle est licenciée en lettres, bien que les femmes ne soient pas autorisées à assister aux cours.

Rue Arlette Libert

La nouvelle voie de la future résidence Marcel Marc va s'appeler la rue Arlette Libert. Née à Gauchy dans l'Aisne, elle arrive à Montataire en 1970. Elle s'engage pour la ville durant trois mandats, de 1977 à 1995, en tant que conseillère municipale, puis adjointe au maire déléguée aux affaires sociales, avec les maires Robert Trin et Maurice Bambier. À travers ses différentes responsabilités dans les instances municipales, elle incarne et diffuse des valeurs d'humanité et de simplicité. Jusqu'à la fin de sa vie, elle accompagne les personnes en situation de vulnérabilité. ●



DR : ©TAHAarumdiffusion



« TAHA C'EST LE SYMBOLE DE L'HOMME QUI SE TRANSFORME GRÂCE À LA POÉSIE »

Depuis presque quatre ans, Sylvain Machac partage les mots et l'histoire du poète palestinien Taha Muhammad Ali dans un spectacle à l'allure d'un conte oriental.

Comédien de formation ayant joué notamment aux côtés de Michel Bouquet, producteur et fondateur de la compagnie Arum, il découvre Taha à la suite d'un concours de circonstances. S'inspirant du spectacle originel écrit par le dramaturge palestinien Amer Hlelel, il jouera la version francophone le vendredi 20 mars prochain au Palace. Contacté, il nous raconte la genèse de l'adaptation du spectacle palestinien « Taha », joué déjà lors de 500 représentations.

Comment avez-vous découvert Taha Muhammad Ali ?

Après des problèmes de santé, j'ai souhaité partir en Israël où j'ai quelques origines, pour y trouver plus de sens dans ma vie. Je me suis rendu à l'Institut français de Jérusalem et j'y ai rencontré par hasard une amie. Elle m'a invité dans un théâtre palestinien. J'ai pu découvrir la vie et les œuvres de Taha pour la première fois. On parlait d'Israël et de la Palestine avec le prisme de la sensibilité d'un homme, universel, avec un parcours semé d'embûches et de tragédies. J'ai trouvé que cela avait beaucoup de sens. Cet homme redonne une humanité.

Lorsque je l'ai découvert, pour moi tout s'éclairait. Cela faisait écho à

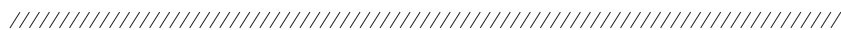
certains récits personnels et familiaux. Il y avait une urgence à dire le personnage, à lire le texte.

En quoi la découverte de Taha a été une révélation pour vous ?

Pour moi, il y a eu trois révélations. D'abord, j'ai mesuré à quel point son histoire était structurelle, qu'elle en disait beaucoup sur le monde, sur l'impuissance à combattre contre le puissant. Deuxièmement, avec la force des mots de Taha c'est la possibilité de les jouer au théâtre. À travers un monologue, il nous partage une simplicité, une émotion, une justesse. C'est véritablement une source d'inspiration. Et troisièmement, ce spectacle c'est le symbole de l'homme qui se transforme grâce à la poésie. Il nous partage ses souffrances par les mots.

Que diriez-vous aux lecteur-riche-s pour les inciter à voir le spectacle ?

Au spectateur qui souhaite venir, je lui dirais que c'est un spectacle nécessaire et ouvert à tout le monde [NDLR à partir de 13 ans]. C'est quelque chose qui nous dépasse. C'est un voyage. Il ne s'agit pas moins de connaître le personnage



que de connaître son œuvre. Au cours du spectacle, on assiste à un parcours unique où le lecteur passionné que représente Taha se transforme en auteur.

Il y a une communion avec le public. En tout cas, j'essaie d'être à la hauteur et de servir les mots de Taha sincèrement avec mon cœur.

Je suis sensible et admiratif de la poésie arabe. Je remarque qu'il y a une vraie émotion parmi le public arabophone. Il y a un rapport à la langue qui est profond.

Je ne considère pas le spectacle comme ayant directement une portée politique. Il y a une remise en perspective de l'histoire israélo-palestinienne, d'où découle des constats. C'est un texte extérieur mais actif.

J'espère que dans 10 ans je continuerai de jouer ce texte fabuleux.

Taha Muhammad Ali est né en 1931 et décède en 2011. Il est l'un des plus grands poètes palestiniens de l'époque contemporaine. Alors âgé de dix-sept ans, il émigre au Liban à la suite de l'attaque de son village. Il s'installe définitivement à Nazareth jusqu'à sa mort où il tient une boutique de souvenirs. Il traduit les expériences de sa vie en poésies.

Vendredi 20 mars
20h - Le Palace
Taha - Compagnie Arum
À partir de 8 ans

Taha Muhammed Ali est un poète palestinien, symbole d'une Palestine perdue et reconquise par les mots, dont Amer Hlehel a écrit l'histoire. Aujourd'hui, Sylvain Machac nous la transmet en français, accompagné en musique par Ramzi Aburedwan. Renouant avec la dimension orientale du conte, cette pièce nous livre un message d'espoir et de résilience.



©Droits réservés



En lien avec le comité de jumelage Montataire Dheisheh

LE PROGRAMME

Samedi 8 mars
20h - Le Palace
Concert

Moonlight Benjamin
Dans le cadre des Amazones Modernes et de la journée internationale des droits des femmes



DR : © Cedrick Nöt

Moonlight Benjamin, captivante, fait vibrer les paroles des poètes haïtiens. Elle évoque l'exil, l'identité et la révolte avec une puissance mélodique impressionnante ; le feu d'un peuple entier brûle en elle et se propage. Une voix envoûtante et passionnée, empreinte de soul sur fond de musique mystique et ensorcelante, presque chamanique.

Vendredi 14 mars
20h - Espace des rencontres
Théâtre

Saga Molière - Compagnie Les Estivants
À partir de 10 ans



DR : © Vincent Zobler

Dans un dispositif intimiste célébrant le théâtre de tréteaux et s'amusant à dévoiler les secrets d'un spectacle, les cinq comédiennes retracent à leur sauce la vie de Molière. Sans s'encombrer de véracité historique mais avec une bonne dose de folie, les Estivants vous invitent à imaginer de quoi pouvait être fait le théâtre de l'époque.

Vendredi 4 avril
20h - Le Palace
Concert

Duplessy & The Violins of the World



DR : © Thibault de Puyfontaine

Embarquez pour un voyage musical autour du monde et des époques, plein d'énergie et de fraternité. Les cultures françaises, chinoises, suédoises, mongoles et cubaines du groupe s'entrelacent et communient sous forme de mélodies traversant les frontières et les genres, du folk au classique, aux accents tantôt jazz tantôt cinématographiques.

Mercredi 23 avril
14h30 - Le Palace
Théâtre et marionnettes

Balerina, Balerina - Le tas de Sable
À partir de 8 ans

En association avec Amour d'Enfants Picardie

Balerina regarde le monde différemment, sans prononcer un mot. Cette expérience sonore, immersive et poétique lui donne la parole en nous plongeant dans ses pensées profondes. À travers ce qu'elle entend, nous découvrons son univers et la façon dont son entourage interagit avec elle, posant la question de notre rapport à l'altérité.

>> GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

« Un budget municipal concerté certes, mais construit sous la contrainte d'un gouvernement en sursis, non respectueux, ni représentatif du choix des urnes »

Le vote du budget primitif 2025 va se tenir après moultes concertations, enrichies des réunions de quartiers, de la séance du Débat d'Orientations Budgétaires ; et après des rencontres avec les associations et les services. C'est encourageant et justifie notre souci du dialogue, et d'une démocratie participative active. Cependant, tout à chacun mesure la difficulté rencontrée. De par son désengagement, l'état nous laisse face au défi d'assumer pour nos concitoyens le minimum de services garant d'une vie digne. Ainsi, le département, la région ou encore la communauté d'agglomération étant victimes du même abandon, la commune se retrouve, avec des leviers de subventions moindres, à élaborer son budget annuel. Nous exprimons à nouveau ici la nécessité de revoir urgemment les modalités de la fiscalité locale : l'état doit être au rendez-vous pour rendre aux collectivités locales une part d'autonomie plus importante, chère à l'esprit des lois de décentralisation.

Groupe communiste et républicain

>> GROUPE SOCIALISTE

Débat d'orientations budgétaires 2025

Le conseil municipal consacré au débat d'orientations budgétaires (DOB) aura lieu le lundi 3 mars. Ce moment fort de la préparation du budget communal succède aux onze réunions de quartier avec les habitant.es et aux rencontres de la vie associative.

C'est dans un contexte très contraint et incertain, lié à l'instabilité politique qui règne dans notre pays depuis l'été 2024, que nous préparons le budget municipal.

Nous réaffirmons l'impérieuse nécessité de réformer les finances et la fiscalité locale, qui est à terme la seule solution pour sortir de l'impasse dans laquelle ont été acculées les collectivités territoriales depuis plusieurs décennies et restaurer une véritable autonomie de gestion.

Le projet de budget qui sera exposé lors du DOB, vise à répondre à vos besoins quotidiens en maintenant l'offre de nos services publics, en réitérant notre soutien au monde associatif ainsi qu'en prévoyant des investissements structurants et importants pour les années à venir. Ces objectifs seront réalisés sans hausse des taux de la fiscalité au niveau municipal et en maîtrisant notre niveau d'endettement.

Le Groupe Socialiste et Apparenté

>> MONTATAIRE EN COMMUN

Il y a urgence à revoir notre fiscalité locale.

Comme chaque année, le mois de mars revêt un caractère particulier puisqu'il s'agit du mois où nous votons le budget annuel de notre commune.

Alors qu'initialement il était prévu de demander un effort de 5 milliards d'euros aux collectivités locales dans le cadre du plan d'austérité nationale, la loi de finance 2025 du gouvernement BAYROU l'a fixé à 2.2 milliards d'euros.

Nous ignorons comment cela va se traduire dans les finances de nos collectivités.

A Montataire, ces 3 dernières années (2022-2024), la seule taxe restante pour certains habitants de notre ville (la taxe foncière) a augmenté de 20%, la rendant insupportable pour de nombreux montatairiens.

Nous atteignons des seuils d'imposition qui mettent en péril la mixité sociale à Montataire et plus globalement dans l'agglomération creilloise. Une autre solution existe ; c'est de remettre à plat la fiscalité locale, qui demeure injuste et inégalitaire, mais encore faut-il une volonté politique nationale claire ?

En attendant, nous veillerons aux engagements de la municipalité de ne pas augmenter les impôts jusqu'en 2026 et resterons vigilants sur les taux intercommunaux (ACSO).

Abdelkrim KORDJANI / Zoulikha OUALAOUCH

>> ENSEMBLE RÉVEILLONS MONTATAIRE !

Un budget 2025 bien loin des attentes des Montatairiens

En avril 2018, nous inaugurons notre nouvelle école de musique, avenue Croizat. Cette Halle Perret pour laquelle j'avais travaillé plusieurs années répondait aux attentes des usagers de l'AMEM et nous devions construire juste après une salle de spectacle pour 1,5 millions d'euros.

7 ans après, il n'y a **toujours aucun parking et aucune salle de diffusion.**

Aujourd'hui, on nous propose de réaliser cette salle qui ne coûterait plus 1,5 millions mais 3,5 millions à moins de rogner sur les équipements et la qualité de la salle et de faire une salle bas de gamme, une salle low cost !

Quelle piètre gestion de nos impôts !

Quand une municipalité vend des terrains, elle doit les faire estimer par l'Etat qui propose un prix bien inférieur au prix réel de l'immobilier et pourtant la majorité municipale trouve que c'est encore trop cher et les vend donc avec une remise de 10% .

Quelle piètre gestion de nos impôts !

C'est donc **moins d'argent pour l'accessibilité, notre jeunesse, nos retraités, nos associations, notre cadre de vie, notre environnement, notre sécurité...**

Stéphane GODARD
06.19.37.14.53
Facebook.com/
stephanegodard60160



////////////////////
>> FRANCE INSOUMISE

**La tribune
de ce groupe
ne nous est pas
parvenue.**

**>> UNIS POUR LE
CHANGEMENT EN 2020**

**ON NE DÉPENSE PAS
L'ARGENT QUE L'ON A PAS**

Du bon sens, du courage politique, c'est ce que nous attendons de la majorité municipale.

En effet, les partis de gauche sont connus pour être dans une économie de dépenses.

Alors oui, il faut faire des économies diminuer l'emprunt, relancer les investissements, créer de l'emploi et de la richesse.

Et que penser de la majorité municipale suite à la demande des maires de l'ACSO de venir en aide aux petites communes les plus pauvres au sujet des reversements des taxes (CFE).

Montataire touchant trop d'argent, il lui est proposé de redistribuer équitablement celui-ci. Ce que refuse la majorité municipale ne voulant pas partager le gâteau.

Alors oui, il faut faire des économies et aider ceux qui en ont besoin.

Ne faudrait-il pas également arrêter de subventionner les associations qui sont domiciliées hors de la commune et redistribuer les milliers d'euros aux associations locales. Qu'en pensez-vous ?

Pour que vive la solidarité, dès 2026 nous lancerons un budget en fonction des besoins des habitants, afin qu'ils vivent dignement.

MC Salmona

**>> AGIR ENSEMBLE
POUR MONTATAIRE
2024**

**Une approche systémique
des discriminations sur le
territoire**

Employeurs, intermédiaires de l'emploi et acteurs publics s'influencent mutuellement dans leurs stratégies comme dans leurs subjectivités.

Les différents acteurs du tissu social du territoire sont portés par leur histoire, leurs dynamiques tout autant que leurs propres subjectivités.

Il sont confrontés à un cadre de vie et à des pratiques collectives qui peuvent réduire ou attiser les pratiques discriminatoires.

Baignés par les principes républicains d'égalité et de nation intégratrice, les uns et les autres expriment un rejet de principe à l'égard de la discrimination

Mais cet unanimité apparent rend le débat difficile à engager, réduisant d'autant les engagements concrets vis-à-vis des mesures prises notamment dans le plan territorial de lutte contre les discriminations au sein de l'agglomération creil sud oise de 2021-2026.

Manuel Varela
Conseiller Municipal
Portable 06 66 71 19 79



DROITS DES FEMMES

CONTINUONS D'AVANCER ENSEMBLE

DU 3/03/25
AU 7/03/25
EHH
LECTURE
DE POÈMES,
GROUPE
DE PAROLE...

4/03/25
EHH
VISITE DE
CARREFOUR
DE FEMMES
À CREIL

8/03/25
11H - COULÉE
VERTE
ACTION
DE FEMMES
SOLIDAIRES

8/03/25
16H30 -
BIBLIO. ELSA
TRIOLET
LECTURE
CONTÉE «CRIS
ET ÉCRITS
DE FEMMES»

8/03/25
20H - PALACE
CONCERT DE
MOONLIGHT
BENJAMIN

EN MARS
LES LYCÉENS
ET LYCÉENES
DE MALRAUX
AFFICHENT
DANS LA VILLE

Retrouvez toutes les informations sur les réseaux de la ville.

Femmes
solidaires



Votre service
lecture publique !
Les 3 bibliothèques
de Montataire

LE PALACE

www.montataire.fr

